



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 117054

Texte de la question

M. Patrick Roy appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les nombreux motifs d'inquiétude invoqués par les enseignants du second degré de l'académie de Lille. En effet, en neuf ans, 3 681 postes ont été supprimés dans les collèges et lycées du Nord-Pas-de-Calais, mouvement qui s'est accompagné d'une baisse des résultats de l'académie et d'un décrochage inquiétant avec les résultats nationaux. Dans ces conditions, les nouvelles suppressions de postes décidées par le Gouvernement ne sont pas acceptables et risquent de dégrader un peu plus la situation, sacrifiant ainsi le droit à l'éducation sur l'autel de la réduction des dépenses publiques. Les enseignants regrettent également les divers audits effectués visant à dénigrer leur travail et à justifier les suppressions de postes, sans tenir compte des réalités de la profession et de l'aggravation des conditions de travail. Dans ces conditions, les dernières mesures budgétaires prises par le Gouvernement paraissent totalement déconnectées des besoins des personnels et des élèves, et en contradiction flagrante avec les objectifs bruyamment affichés par le Gouvernement en matière d'égalité des chances. Aussi il lui demande de lui indiquer s'il entend revenir sur ces différentes mesures et cesser de stigmatiser les personnels enseignants du second degré dans le Nord-Pas-de-Calais.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117054

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 janvier 2007, page 969